



Arret maladie depression peut on se marier

Par **Tinaa13**, le **17/12/2013** à **09:50**

Bonjour a tous voila jsui en arret depuis presque 3 mois car mon employeur ma demandé de démissionner il me mettait la pression avertissement lettre de rappelle même en arret y envoyer jai craquer bref g voulu en finir g atterri au urgence suivi par psychiatre mon futur époux a beaucoup peur il ma demandé ma main peut on se marier Esce que je dois prévenir des organisme je ne pense pas pouvoir retourner au travail avec tous ce qui m on fait mais je ne veu pas me rabaisse a démissionner me faire declare inapte peut être jsui perdu merci de vs reponse

Par **domat**, le **17/12/2013** à **10:58**

bjr,
vous pouvez bien entendu vous marier même en maladie.
attention si vous ne démissionnez pas , vous serez obligé de retourner travailler.
et surtout ne faites pas un abandon de poste c'est une très mauvaise solution pour le salarié.
cdt